

DELIBERATION N° 97/10-15 - VENTE LOGEMENTS H.L.M.

*Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 19 Septembre 1994 portant sur la décision de la S.A. H.L.M. de l'Est de vendre les 246 logements collectifs et 76 garages des immeubles Orphée et Eurydice à LUDRES.*

*Cette opération avait pour objectif de stabiliser les populations afin d'éviter l'écueil des grands ensembles et du mal vivre rencontré dans certaines cités dotées d'un habitat collectif concentré.*

*Mise en oeuvre dès 1995, la politique de vente de ces logements a connu un engouement incontestable. L'arrivée d'une centaine de nouveaux propriétaires a marqué un frein aux dégradations et on a pu constater une auto-protection des bâtiments.*

*Depuis Juillet 1997, l'autorisation de vente, accordée par la D.D.E. par tranches de 50 logements, est suspendue : "compte-tenu de la nécessité de ne pas diminuer de manière significative le parc de logements sociaux locatifs de la Commune de LUDRES et de maintenir une offre de logements à un niveau de loyer modéré".*

*Le parc immobilier des logements H.L.M. s'élève actuellement à 446 logements et la S.A. H.L.M. de l'Est envisage de réaliser un nouveau programme sur le secteur Chaudeau. Ce projet tiendra compte de l'évolution de la demande axée sur l'habitat pavillonnaire. En effet, les deux dernières opérations ont révélé que ce type d'habitation favorise une intégration rapide des nouveaux habitants dans une communauté et contribue à entretenir d'excellents rapports entre voisins.*

*Pour ce faire, la S.A. H.L.M. de l'Est sollicite l'appui de la Commune pour obtenir un maximum de P.L.A. (prêts locatifs aidés) afin de réaliser un nouveau programme de construction (30 à 50 logements).*

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :*

- d'approuver un programme H.L.M. de construction de logements, aux fins de location,*
- de solliciter l'octroi de prêts locatifs aidés.*
- de renouveler son avis favorable à la vente des logements situés dans les immeubles Orphée et Eurydice,*